



Mandat social en marche : **Un nouveau centre médico-social inauguré par Faure Gnassingbé à Morétan** P3

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
N°546 du 02 Octobre 2017
Prix : 250F CFA

Nouvelle **OPINION**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Point sur la journée "Togo mort" : P4

Le ministre Yark salue la maturité d'esprit des compatriotes pour la non perturbation des activités



Le ministre Yark

Le Togo dans sa marche vers les réformes:

Entre dialogue et référendum, quelle voie pour le salut P4

POUR UNE RENTRÉE APAISÉE :

Le document portant statut particulier des enseignants du Togo a été officialisé le Vendredi dernier

P.3

CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT :

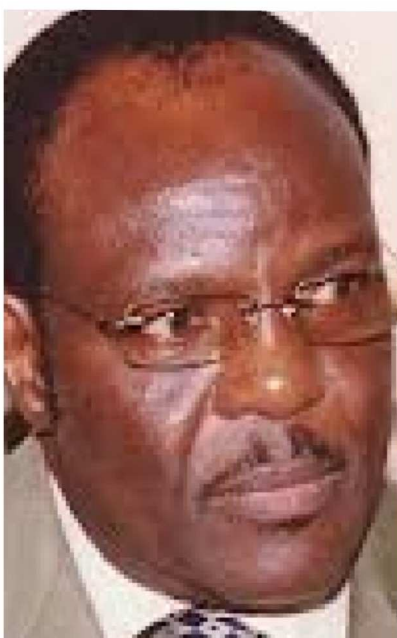
40 agents de la CNSS se conforment aux textes de loi

P.6

OUVERTURE D'UNE CRÈCHE ET MATERNELLE À AFLAO SAGBADO :

L'ONG CATE Afrique apporte sa pierre pour une bonne éducation des enfants

P.2



George Aidam



Jean-Pierre Fabre



Paul Dodzi Apévon



Atchadam Tikpi

Rentrée scolaire 2017-2018 :

P5

Faure Gnassingbé fait don d'un important lot de fournitures scolaires à la préfecture de Tchamba



Ouverture d'une crèche et maternelle à Aflao Sagbado :

L'ONG CATE Afrique apporte sa pierre pour une bonne éducation des enfants

Mieux encadrer et suivre les enfants tout au long de cette année académique 2017-2018, c'est l'objectif visé par les représentants de l'ONG Cellule d'Appui contre le Trafic des Enfants (CATE Afrique) au Togo. Cette vision vient du fait que tout le temps, ces acteurs sont confrontés à la réalité de trafic et de maltraitance que subissent les enfants au plan national et international. D'où l'idée de mettre à la disposition des enfants de 3 mois à 3 ans et de 3 ans à 4 ans une crèche et maternelle pour une parfaite année 2017-2018. Cette nouvelle crèche et maternelle "Grâce et Gloire" qui vient de voir le jour au bénéfice de tous les enfants du canton d'Aflao Sagbado a été inaugurée hier 1er octobre 2017.



La crèche et maternelle "Grâce et gloire"

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de M. ADABRA Komi Mokpokpo représentant légal de CATE Afrique, le révérend Pasteur KLO-KUDZU Adzo accompagné de son catéchiste SANOU-VI Komi Joseph de L'EEPT

paroisse d'Adidogomé. On notait également la présence des autorités locales du canton d'Aflao Sagbado.

Le décor a été planté par une prière de circonstance pour confier l'assistance, les initiateurs, les premiers respon-



L'entrée de la crèche

sables de ce centre ainsi que les enfants dans la main du Seigneur. L'implantation de cette crèche à Aflao Sagbado revêt une importance capitale en ces débuts d'une nouvelle année académique 2017-2018 où les parents sont dans

d'autres occupations et charges.

Selon le représentant de CATE Afrique au Togo, la lutte contre le trafic et la maltraitance des enfants doit faire partie d'une éducation de base d'où la nécessité de créer un centre éducatif pour parer au plus pressé à ces problèmes. Elle est structurée en trois parties c'est-à-dire une première partie composée de la crèche pour les enfants de 3 mois à 3 ans, une deuxième qui est la maternelle 1 pour les enfants de 3 ans et la maternelle 2 pour ceux de 4 ans. C'est un cadre idéal bien décoré aux couleurs de différents jeux qui contribuera à donner rien que de la joie et du bonheur aux enfants.

Pour Pélagie TOGBENOU directrice du centre, leur rôle principal est de veiller à la garde des tous les petits et de s'engager de façon active à assurer leur bien-être afin de permettre aux parents de vaquer librement à leurs occupations. C'est le lieu pour le représentant du chef canton de remercier au nom de la population d'Aflao Sagbado les initiateurs pour la construction d'une telle structure dans leur localité.

Signalons que d'autres projets sont prévus pour l'intérieur du pays mais d'ici décembre, l'ONG compte mettre sur pied un centre d'assistance dans le village de Ségbé. Rappelons que l'ONG CATE Afrique a été créée en Belgique par les togolais et s'est étendue au Bénin et au Ghana. Au Togo elle a été implantée depuis le 1er août 2006.

Junior

TOGO CELLULAIRE



Comment retrouver mes contacts ?



LA SOLUTION

EN CAS DE VOL OU PERTE DE VOTRE MOBILE



Le nouveau service qui vous permet de sauvegarder votre répertoire SIM



service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

Mandat social en marche :

Un nouveau centre médico-social inauguré par Faure Gnassingbé à Morétan

Décidément, Faure Gnassingbé marque des pas géants dans la réalisation de son mandat social. Lancement d'assur-school pour diminuer la peine des élèves, lancement du PUDC, FNFI, cantines scolaires, construction ça et là de marchés modernes, diminution des prix des produits pétroliers, et inauguration de centres de santé dont le dernier en date reste celui de Morétan dans la préfecture de l'Est-Mono.



Faure Gnassingbé saluant les populations de Morétan

C'est le président de la République, Faure Gnassingbé en personne qui a présidé vendredi dernier la cérémonie d'inauguration de ce nouveau Centre médico-social.

Cette nouvelle structure

socio-sanitaire est un don personnel du chef de l'Etat aux populations du canton de Morétan et de ses environs. La réalisation de ce projet témoigne une fois encore la volonté du gouvernement

togolais à répondre aux besoins des populations à la base.

Le nouveau centre médico-social de Morétan est un bâtiment plus adapté aux besoins du centre de santé



Faure Gnassingbé visitant le nouveau Centre médico-social de Morétan

avec un hangar moderne pour les séances de sensibilisation, de formation et de vaccination et un bloc sanitaire. Le coût total des travaux est estimé à plus de 115 millions de francs CFA.

La cérémonie s'est dérou-

lée en présence des autorités administratives, politiques, militaires, religieuses et traditionnelles et d'une foule en liesse venue témoigner leur gratitude au chef de l'Etat.

Nouvelle Opinion

Processus de décentralisation au Togo:

La 2e réunion du conseil national de suivi se tient le 04 octobre prochain à Atakpamé

Le Conseil des ministres s'est tenu le vendredi dernier à la présidence de la république sous la présidence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Au cours du conseil, le ministre de l'administration territoriale Payadowa BoukpeSSI a annoncé la tenue de la deuxième réunion du conseil national de suivi de la décentralisation qui aura lieu ce mercredi 04 octobre 2017 à Atakpamé. En Août dernier, les députés à l'assemblée nationale ont voté la loi portant sur la création de 110 communes au Togo dans le cadre du processus de décentralisation.



Payadowa BoukpeSSI, ministre en charge de Décentralisation

Il faut rappeler que dans le cadre du processus de décentralisation en vue de l'organisation des élections locales au Togo, le gouvernement dans son rôle régaliien a mis en place un conseil national à cet effet chargé de suivre de processus et de se plancher sur les contours pouvant aboutir à ces élections.

La loi sur les communes au Togo votée par l'assemblée nationale avait donné matière à polémique à l'opposition qui a estimé que la création de ces communes ne répond pas aux aspirations

du peuple togolais.

Aujourd'hui, le Togo est irréversiblement engagé dans le processus de décentralisation qui constitue la base de tout développement dans une démocratie.

Au regard de la vision du gouvernement togolais, les locales auront lieu probablement en 2018. Tout porte à croire que la rencontre de cette semaine à Atakpamé s'inscrit dans cette logique de pouvoir définir et de renforcer les actions destinées à tracer le chemin aux élections locales tant souhaitées.

La Rédaction

Pour une rentrée apaisée :

Le document portant statut particulier des enseignants du Togo a été officialisé le vendredi dernier

Le statut particulier des enseignants qui depuis longtemps a été l'une des exigences de la Coordination des Syndicats des Enseignants du Togo (CSET) est aujourd'hui devenue une réalité qui annonce les couleurs d'une bonne rentrée scolaire 2017-2018. Cette réalité a été concrétisée par la réception officielle du document portant statut particulier des enseignants du Togo.

C'était au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le vendredi 29 septembre 2017 au cabinet du Chef de gouvernement. Etaient présents l'ensemble des acteurs du système éducatif notamment les ministres en charge du secteur, les responsables des fédérations et centrales syndicales, ceux des associations des parents d'élèves, les membres de l'enseignement confessionnel et autres partenaires techniques et finan-

ciers.

Un nouveau pas vient d'être franchi par le gouvernement et l'ensemble des acteurs du système éducatif qui de façon participative sont parvenus à s'entendre sur plusieurs points. Pour trouver des solutions aux problèmes qui minent le secteur de l'éducation au Togo, ces acteurs ont fait preuve de bonne volonté en finalisant ledit document qui préalablement a fait objet d'amendements et de validation après plusieurs rencontres tenues.

Les grands axes de ce document qui a pris effet depuis le 29 septembre concernent la professionnalisation de la fonction enseignante avec en toile de fond, la formation professionnelle avant tout recrutement, la formation continue, l'éthique et la déontologie du métier d'enseignant, la carrière et l'évolution des

Suite à la page 7

Le Togo dans sa marche vers les réformes:

Entre dialogue et référendum, quelle voie pour le salut

La politique de siège vide tout le temps expérimentée par l'opposition togolaise a encore lancé le pays dans une route à plusieurs interprétations. Hier, ce fut le boycott des élections législatives par cette même opposition qui a occasionné en 2002, les tripotages de la constitution de 1992, ayant laissé le terrain libre au RPT d'alors.

Au lieu de tirer les conséquences de ces nombreux boycotts, on choisit de répéter les mêmes erreurs de la même manière. Après avoir permis au RPT de modifier la constitution, le Togo a couru derrière les réformes constitutionnelles et institutionnelles depuis 11 ans. Onze ans, c'est quand même assez tant, la marche a coûté beaucoup au pays.



Jean-Pierre Fabre (ANC/CAP2015)



Georges Aidam (UNIR)



Me Paul Dodzi Apévon (FDR)



Atchadam Tikpi (PNP)

Comment comprendre que les mêmes opposants puissent encore fuir le débat à l'assemblée nationale, sachant la où, suivant la loi fondamentale de notre pays, le vote au 2/3 pourra nous conduire.

Aujourd'hui, le pays est à un carrefour où, après les appels de la communauté internationale, on se deman-

de la voie légitime à suivre pour une sortie définitive de crise.

Le projet de loi introduit au niveau de l'assemblée nationale par le gouvernement et voté par les 2/3 des élus du peuple entraîne aujourd'hui le Togo vers un référendum selon notre constitution. Et si notre pays veut être légaliste,

nous sommes tous contraints à nous convier à ce rendez-vous.

La démocratie, c'est aussi le respect des textes et des lois.

Mais depuis deux semaines, des voix se sont levées de partout pour appeler le Togo à un dialogue constructif et inclusif dans l'esprit strict de l'APG.

Voilà la question à double équation qui fait couler beaucoup d'encre et de salive. Devons-nous suivre nos lois et textes ou allons-nous nous ranger dans le viseur de la communauté internationale qui nous convie à un dialogue ?

La limitation du mandat présidentiel et le retour au scrutin majoritaire à deux tours que nous réclamons corps et âme, sont des voies autorisées qui consolident la démocratie dans tout pays. Ainsi donc, nous devons dès à présent marquer de sérieux pas démocratiques. Le référendum doit être l'issue légitime qui doit interpeller les consciences aussi bien celles des acteurs politiques que des populations dans leur ensemble.

Tchagnao

Point sur la journée " Togo mort " :

Le ministre Yark salue la maturité d'esprit des compatriotes pour la non perturbation des activités

Le 29 septembre dernier l'opposition togolaise a décrété la journée " Togo mort " qui s'est déroulée de façon timide dans la capitale et dans les régions de l'intérieur du pays. Le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le colonel Yark Damehame pour faire le point de la situation qui malgré tout n'a pas empêché le déroulement de toutes activités au plan national a rencontré la presse dans la soirée du vendredi dernier.



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

" Lorsqu'on aspire à gouverner un pays, on ne le tue pas " c'est en ces mots que le ministre Yark a débuté la rencontre avec les professionnels des médias. Selon lui dans la matinée de cette journée, tout a commencé de façon timide que se soit au niveau de la capitale qu'à l'intérieur du pays.

Lors de cette rencontre, il a eu à relever que presque tous les services de l'administration publique étaient ouverts, ainsi que les banques. A Deckon, la plupart des boutiques n'ont

pas ouvert dans la matinée de ce 29 septembre mais dans l'après-midi, près de la moitié de ce secteur commercial a vaqué librement à ses occupations. Au grand marché d'Adawlato, la situation, selon lui a été toujours mitigée mais les estimations par rapport à l'affluence est de 50 ou à 60%. Au marché d'Hédzranawoé, l'affluence n'était pas grande n'ont plus.

De même qu'au marché de Bè où les portes sont restées fermées dans la matinée. Mais après avoir contacté la direc-

trice générale de l'EPAM, le marché a été ouvert aux alentours de 14 heures. Le ministre soucieux de la sécurité de la population, a au cours de cette journée renforcé le dispositif sécuritaire qui était bien en place dans presque tous les coins de la capitale. Il faut dire que grâce à ce dispositif déployé par le ministre de la sécurité et de la protection civile, la situation a été calme et aucun trouble à l'ordre public n'a été constaté.

Pour le ministre Yark, cette même situation a été iden-

tique dans presque toutes les cinq (5) régions économiques du pays. Une situation qui selon lui, a permis à la population de vaquer librement à ces occupations.

Sur cet état de chose le ministre n'a pas manqué de saisir cette opportunité pour remercier une fois encore la maturité d'esprit et de hauteur de tous les compatriotes avec l'effort consenti par tout un chacun en décidant de rester à la maison, et de ne pas sortir pour déranger et perturber ceux qui ont décidé de vaquer à leurs occupations habituelles.

Pour sa part c'est un pari gagné et un acquis pour le pays. Il a émis le vœu que toutes les activités politiques, de rue ou locale, se déroulent dans le même esprit de tolérance, de respect de l'autre et de responsabilité afin que la paix prônée longtemps par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé et l'ensemble du gouvernement puisse être préservée.

Dalikou Lynda A.

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadin, PAvée prolongé,
2ème carré après Pharmacie
Le Galien

Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
Cel:91 36 37 55
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs :

Tchagnao
El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Dalikou Lynda A.

Imprimerie:

IMPRIMERIE RAD GRAPHIC Sarl U.

Tirage :

2.000 exemplaires

Rentrée scolaire 2017-2018 :

Faure Gnassingbé fait don d'un important lot de fournitures scolaires à la préfecture de Tchamba

Le dimanche 1er octobre 2017, la préfecture de Tchamba a reçu un important lot de fournitures scolaires, don du président de la république aux enfants démunis de différents cantons de la préfecture de Tchamba.

C'est une tradition qui se perpétue finalement dans la localité. Le lot a été remis aux populations notamment les chefs de cantons et les directeurs des écoles et collèges. C'est le coordonnateur du parti UNIR de la localité Atcha Dédji Affoh qui a transmis l'importante commission du président de la république aux populations. C'était devant Mme le préfet, les cadres de la localité que cet important lot a été remis.

Prenant la parole au nom des populations de Tchamba, Mme le préfet a remercié le chef de l'Etat pour cet énième



Vue partielle de l'assistance lors de la cérémonie

C'est fort de cela qu'il a été initié et pris en compte l'assurance scolaire pour deux millions d'élèves cette année scolaire 2017-2018. Le président Faure Gnassingbé a cons-

vous recevez un cadeau, vous devez remercier et reconnaissance au donateur. Ici à

mérer les actes et gestes forts du président de la république à notre endroit. Vous connais-

enfants démunis. Il prend en compte bien évidemment tous sans distinction d'appartenance politique, ethnique et religieuse de leurs parents. Nous aimons Tchamba. Nous sommes fiers de Tchamba. Nous avons l'impérieuse obligation de protéger Tchamba. Nous avons le devoir d'aider nos enfants pour aller très loin dans la recherche du savoir. Nous en avons besoin aussi bien pour le développement de Tchamba que celui du Togo. Nous ne devons pas à quelque niveau que ce soit contribuer à détruire ou à casser ce que nous-mêmes avons construit.

C'est sur ces mots d'espoir que les populations de Tchamba ont assisté à cette cérémonie de remise de cet important lot de fournitures scolaires avec l'espoir de l'uti-



Les remerciements des représentants des populations

don à l'endroit des populations de la préfecture dont elle a la charge. " Tant vaut l'école, tant vaut la nation ", a-t-elle souligné avant de conclure que ce don vient à point nommé combler les difficultés auxquelles certains enfants sont confrontés pour démarrer les cours au même niveau que leurs camarades.

Dans son allocution, Atcha Dédji Affoh a rappelé à l'assistance combien de fois le chef de l'Etat porte Tchamba dans son cœur. Il a souligné que, le président de la république Faure Gnassingbé est à petit coup en train d'égrener avec assurance le chapelet de son mandat social. Le chef de l'Etat est conscient que le devoir de chaque nation passe par l'éducation.

ciencia que la capacité des parents d'élèves n'est pas la même et c'est pour cela que chaque année, il ne se lasse de porter ce cadeau à tous nos fils et filles qui logent dans cette catégorie.

Dans nos coutumes, lorsque

Tchamba, nous ne finirons de nous rappeler que c'est beaucoup de choses que nous recevons du chef de l'Etat. Point besoin de nous mettre à énu-

sez tout, vous savez tout et ce à quoi je vous invite, c'est de marquer à tout égard notre reconnaissance à son endroit. Le présent lot est destiné aux

liser à bon escient pour le bonheur des enfants.

Nouvelle Opinion



La cérémonie de remise officielle



La table d'honneur



Le lot de fournitures scolaires

Pour accompagner les entreprises à se porter mieux : L'OTR lance le Cadre de Partenariat Privilégié et le TEC de la CEDEAO version 2017

Aujourd'hui avec les mutations qui interviennent au niveau des administrations douanières sur plan du commerce international, il est impérieux de sécuriser et de faciliter les échanges au niveau des frontières. C'est l'une des visions que nourrit l'Office Togolaise des Recettes (OTR) en lançant le mercredi 27 septembre dernier le Cadre de Partenariat Privilégié (CPP) et le Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO version 2017 du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. La cérémonie du lancement s'est déroulée en présence des principaux acteurs du commerce international du Togo.

L'objectif de ce nouveau cadre est de faire connaître aux opérateurs économiques

les avantages accordés par le CPP et l'existence d'une nouvelle version du TEC-CEDEAO version 2017 SH. Rappelons qu'en 2012 les douanes togolaises aidées par l'expertise de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) ont renforcé leur partenariat avec les entreprises togolaises. Un partenariat qui a permis à l'OTR d'instituer un Cadre de Partenariat Privilégié (CPP) qui a favorisé un environnement propice à la compétitivité nationale et internationale des entreprises. Ce CPP a été renforcé par la signature des contrats d'adhésion avec certaines entreprises de la place.

A travers cette signature, ces entreprises adhèrent aux statuts d'Opérateurs Economiques

Agrées (OEA). Un statut qui est une preuve de la fiabilité au plan douanier et fiscal.

Signalons que la version SH 2017 prend en compte un certain nombre d'évolution au plan environnemental, technique et rendra plus compréhensible le classement de certaines marchandises au niveau des frontières togolaises. Ces entreprises qui ont signé les contrats d'Adhésion au CPP bénéficieront des mesures beaucoup plus souples qui sont la réduction des coûts, la limitation des délais de séjour au cordon douanier et dans les centres d'impôts en termes de formalités douanières ou fiscales. Ce cadre va aussi permettre à certaines d'entreprises remplissant les



Echange de documents

conditions d'être servies rapidement.

Sur le plan économique c'est un grand pas que vient de faire l'OTR pour veiller à ce

que ces entreprises puissent se porter mieux afin de bien nourrir en termes de ressources les caisses de l'Etat.

Elom

Cérémonie de prestation de serment : 40 agents de la CNSS se conforment aux textes de loi

Le vendredi 29 septembre dernier a eu lieu au tribunal de première instance de première classe de Lomé la prestation de serment de 40 agents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Cette prestation répond à une des exigences des articles 184 du code de travail et de 92 du code de sécurité. Cette cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence des parents, des amis et des responsables de l'institution.



Photo de famille après la cérémonie de prestation de serment

Pour les premiers responsables, l'objectif que vise un tel événement est de se conformer aux textes de loi en vigueur en vue de rassurer les partenaires employeurs ainsi que travailleurs quant à la gestion judiciaire de leurs informations. Cette cérémonie revêt une importance capitale pour les agents de la CNSS étant donné qu'ils ont pour mission de se porter vers les employeurs pour vérifier dans leur registre et de récupérer les informations utiles en faveur de la CNSS.

Des informations pour la législation en matière de contrôle pour que les employeurs soient mis à jour par rapport à tout ce qui a recours aux cotisations, aux déclarations des individus. Ceci permettra à la CNSS de faire bon usage pour que l'assuré

soit véritablement sécurisé sur tous les plans. A travers cette cérémonie, les agents sont désormais capables de contrôler l'application de la législation de recouvrement, de conseiller et d'amener les employeurs à connaître la base de transaction des cotisations sociales de la caisse.

Il faut dire de nos jours, que le serment est très utile car il donne une valeur à la personne elle-même et une responsabilité vis-à-vis de ce qu'elle doit accomplir comme mission. C'est aussi le moment où cette dernière s'engage à exercer son travail et prendre sa responsabilité en matière d'éthique et de déontologie. Les récipiendaires n'ont pas manqué de manifester leur joie. Cette pres-

tation marque le début d'une prise effective de fonction.

Par la même occasion, ils ont promis donner le meilleur d'eux-mêmes sur le terrain pour faire grandir l'institution. Signalons au passage que cette cérémonie qui a lieu à Lomé concerne : 20 contrôleurs employeurs dont 18 relevant du siège et 2 de la division régionale de la maritime ; 11 agents de recouvrement dont 9 du siège et 2 de la division régionale de la maritime ; 09 agents de préservation des risques professionnels dont 08 du siège et 01 de la division régionale de la maritime. D'autres prestations ont également eu lieu à Kara, Atakpamé, Aného et à Sokodé.

Agbe

Création du Mouvement du Flambeau Patriotique (MFP 228) : Les membres invitent Jeunesse à réclamer ces droits

Depuis l'avènement de la démocratie au Togo jusqu'à ce jour, les victimes des manifestations politiques ne se comptent que parmi les jeunes. Une situation préoccupante qui a amené certains jeunes à mettre sur pied le Mouvement du Flambeau Patriotique (MFP 228).

d'avenir à l'abattoir.

Pour ce mouvement l'heure est venue pour cette jeunesse de prendre son destin en main sans toutefois tomber dans quelques égarements politiques. Selon les responsables de ce mouvement, cette jeunesse doit être en mesure de s'exprimer pour réclamer



La table d'honneur

Ce mouvement à travers sa première sortie médiatique a présenté son plan d'action pour porter haut les intérêts et aspirations de la jeunesse togolaise. Etaient présents à cette rencontre, les responsables d'autres associations ainsi que les professionnels des médias.

Le Togo dans son ensemble est composée de 56% de jeunes qui sont confrontés à d'énormes problèmes de chômage. Une situation qui se dégrade d'année en année et qui amène cette jeunesse à des comportements inciviques. Profitant de cette situation, certains leaders politiques en font une récupération et conduisent cette jeunesse plein

ce qui lui revient de droit et non que d'autres le fasse à sa place.

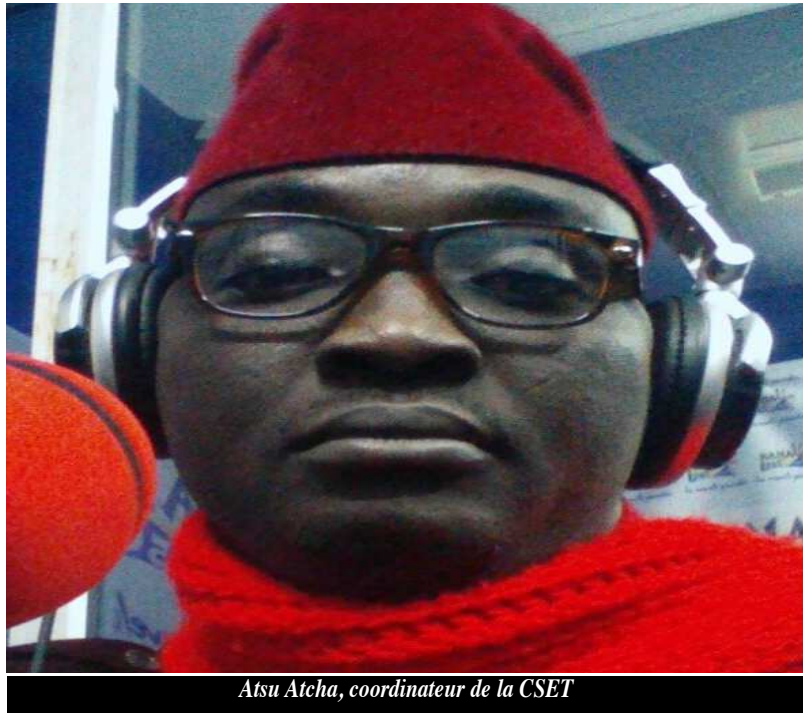
En somme, l'essentiel du message de ce mouvement est l'invitation à l'endroit de tous les jeunes, de tous bords politiques du Togo à se mettre ensemble pour défendre les intérêts de la jeunesse togolaise.

C'est aussi l'occasion pour les premiers responsables de faire appel aux dirigeants politiques à dialoguer pour qu'ensemble ils puissent à leur tour trouver un consensus qui règlera le problème politique qui perdure durant des décennies et qui freine le développement du pays.

Dalikou Lynda

Revendications syndicale dans le secteur de l'Education : Malgré la remise du document du statut particulier des enseignants, la CSET lance une grève de deux jours à partir d'aujourd'hui

Les revendications des enseignants qui ont fait l'objet des mouvements de grèves répétées ont été mises en veilleuse depuis plusieurs mois grâce à l'esprit de dialogue qui a prévalu. Après la satisfaction de certains points contenus dans la plateforme revendicative de la Coordination des Syndicats de l'Education du Togo (CSET), les enseignants avaient accepté suspendre la grève dans l'espoir d'obtenir leur statut particulier à la rentrée, soit six mois après l'accord.



Atsu Atcha, coordinateur de la CSET

En fin de semaine dernière le Premier Ministre a tenu une réunion avec l'ensemble des acteurs à la Primature. Un

document sur le statut particulier des enseignants a été

Pour une rentrée apaisée :

Le document portant statut particulier des enseignants du Togo a été officialisé le vendredi dernier

Suite de la page 3

enseignants, les avantages ainsi que les droits et obligations relatives à la discipline.

Le gouvernement, sous la houlette du Président de la République, dans sa volonté et sa détermination de créer les conditions d'une année scolaire paisible, sereine et fructueuse pour tous, a fait une augmentation de 5000 francs CFA sur la prime unique de chaque enseignant qui touche pratiquement toutes les catégories.

Selon les informations, cette prime unique qui intègre désormais toutes les primes et indemnités, s'élève à 35% du salaire de base de la catégorie C et à 19% pour la catégorie A1.

Quand on tend vers les plus anciens, ce pourcentage se réduit. En plus de ce statut particulier promis par les premières autorités togolaises pour une rentrée apaisée, plus de 2 millions d'élèves des écoles publiques vont bénéficier à partir de ce lundi 02 octobre 2017 d'une assurance maladie qui est un programme auquel le

gouvernement a consacré 3,5 milliards de francs CFA.

Pour Komlan Nouwossan, secrétaire général de l'Union des syndicats indépendants du Togo (USIT), il a été demandé qu'on revalorise ce pourcentage. En réponse à cela, le gouvernement a proposé une augmentation en termes de montant de 5.000 francs CFA, ce qui représente 6,14% pour les débutants de la catégorie C et 2,91% pour ceux de la catégorie A1.

Pour le Chef du Gouvernement qui a expliqué qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite, des améliorations en termes d'analyses globales des questions du secteur de l'éducation peuvent d'être apportées au dit document. Que ce soit du côté de la CSET ou de l'Union des Syndicats Indépendants du Togo (USIT), la disponibilité du document est un acquis en soi, en attendant l'application des dispositions.

Kodjovi

réceptionné par le Chef du Gouvernement. En dépit de cet acte fort qui prouve à suffisance que les deux parties sont en passe de trouver un terrain d'attente, la CSET insiste sur certains amendements qui n'ont pas été pris en compte et lance une grève de deux jours à compter de ce matin.

Or, vendredi dernier, le Premier Ministre a rendu

publique une déclaration du gouvernement qui accorde 5000 francs comme une augmentation sur la prime unique, ceci s'ajoute aux primes déjà existantes à savoir la prime de rentrée et de bibliothèque mensualisée et la prime d'incitation à la fonction enseignante. Les textes du statut particulier sont loin de faire l'objet de consensus entre gouvernement et syndicats car ces derniers estiment qu'il y a des amendements à y apporter en vue de corriger plusieurs articles à polémique.

Deux semaines pratiquement avant la rentrée scolaire, la CSET et la FESEN ont déposé des préavis de grève qui, finalement tiennent lieu de mot d'ordre de grève. Mais du côté de la FESEN, si la situation actuelle telle qu'elle se présente l'a amené à suspendre la grève annoncée pour accorder deux semaines au gouvernement, tel n'a pas été le cas avec la CSET.

Aussi, lors des assemblées

générales synchronisées qu'elle a tenues le samedi dernier sur toute l'étendue du territoire, la CSET a-t-elle rejeté la proposition d'accorder un moratoire au gouvernement et trouve que 5000 francs d'augmentation de la prime unique est assez dérisoire et n'a fait aucun objet d'accord. C'est la raison principale qui explique le lancement d'une grève de mécontentement de deux jours le lundi, 02 et le mardi, 03 octobre 2017.

Mais au-delà de cette situation qui prévaut, il urge que le gouvernement et les syndicats parviennent à trouver très rapidement un terrain d'entente sur cette question du statut particulier et de la prime unique pour une année scolaire apaisée et non perturbée comme ce fut le cas l'an passé.

L'avenir des apprenants doit interpellier chaque partie dans cette crise de l'éducation qui en est une de trop.

La Rédaction

Œuvre humanitaire :

Amitié-Afrique fait don de fournitures scolaires et de vivres à l'orphelinat VIODADA

Les élèves du préscolaire, du primaire, des collèges et lycées ont effectivement repris le chemin des classes aujourd'hui comme annoncé par le gouvernement. Adieu les vacances ! C'est parti pour une nouvelle année académique que l'on espère fructueuse pour des millions d'apprenants togolais.

En prélude à cette rentrée, l'association Amitié-Afrique a tendu une main d'amitié à l'endroit des pensionnaires de l'orphelinat VIODADA situé à Lankouvi dans le canton d'Aflao-sagbado.

Une délégation de ladite association était, en effet samedi dernier, dans les locaux de l'orphelinat, pour remettre officiellement le lot de fournitures scolaires et des vivres, histoire de leur permettre d'assurer une bonne rentrée scolaire à ces enfants nécessiteux. C'était en



Photo de famille

présence des premiers responsables de l'orphelinat.

Amitié-Afrique, convient-il de le rappeler, n'est pas à sa première. A part les aides ponctuelles au centre VIODADA, elle s'est déjà illustrée en réhabilitant le dispensaire du village de Gninda Kondi, localité où est implantée l'usine de Heidelberg Cement,

dans le Yoto.

Crée en 2008 au Togo, AMITIE-AFRIQUE est une organisation d'intérêt général de dimension internationale, reconnue par l'autorité publique en 2012. Elle est également enregistrée en France sous la dénomination de " Amitié-Afrique France ".

La Rédaction

24 Nov.
11 Déc.
2017

14^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



CETEF - LOME

BP: 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37

Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg